



Mot du maire

Juillet 2025

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le lundi 7 juillet 2025.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je suis heureux de vous retrouver en ce début du mois de juillet. En ce mois de vacances et de belles températures, la Municipalité poursuit son travail pour assurer à ces citoyens les meilleurs services possibles. On profite de l'occasion pour vous souhaiter un bel été, de belles vacances estivales avec vos familles et vos proches et prudence dans vos différentes activités. On tient à vous rappeler que nous avons notre centre d'appel d'urgence qui est en fonction en dehors des heures de bureau. Il pourra vous diriger ou encore contacter les responsables dans les cas d'urgence. Voici les faits saillants de ce qui a été fait et de ce qui s'en vient pour la Municipalité.

Prochaine séance du conseil

On vous invite à prendre note que la prochaine date de la séance du conseil se tiendra le 18 août.

Dossier de l'église

Il y a eu la désacralisation du bâtiment lors de la dernière célébration qui s'est tenue dimanche dernier. La prochaine étape sera la rencontre chez le notaire pour officialiser la vente, prévue ce jeudi 10 juillet.

Mise à jour de l'état des finances du 2^e trimestre

Voici les résultats de l'état des finances du 2^e trimestre, se terminant le 30 juin :

- Nous sommes à 96% des revenus attendus, ce qui s'explique en partie par :
 - Un léger retard pour les revenus des taxes municipales qui s'explique par le fait que les citoyens avaient jusqu'au 2 juillet pour effectuer le 2^e paiement, donc rien d'anormal.
 - Les revenus des droits de mutation sont un peu plus élevés que l'objectif après 6 mois, ce qui est normal, car les transactions immobilières se font principalement durant le 2^e et 3^e trimestre.
- Pour ce qui est des dépenses, nous sommes à 97% de l'objectif prévu. Il n'y a rien de spécial à mentionner, parce qu'il n'y a pas d'écart important pour chacun des comptes.

Soyez assurés que l'on continue notre saine gestion des finances de la Municipalité. Cette gestion est suivie par le comité finance, RH et informatique, que nous avons mis en place pour collaborer avec l'équipe de direction.

Inspection des fosses septiques

L'inspection des fosses septiques régulières, ainsi que scellées, se poursuit afin de s'assurer de respecter les normes pour protéger notre environnement et nos lacs. D'ailleurs, je tiens à mentionner qu'une résidence a été trouvée en infraction et que le montant des amendes, dans de tels cas, débute à 5,000.00 \$, montant prévu par la loi.

Inspection des bandes riveraines

L'inspection des bandes riveraines se poursuit. D'ailleurs, il a été constaté une amélioration dans plusieurs cas, mais il reste encore quelques résidences qui tardent à entamer la mise en place des recommandations. Toujours dans un but de sensibilisation, nous allons émettre un 2^e avis aux propriétaires concernés et s'il n'y a pas d'amélioration, un 1^{er} avis d'infraction avec amendes sera émis. Les bandes riveraines jouent un rôle important pour la protection des plans d'eau, raison pour laquelle le gouvernement a émis une loi à ce sujet demandant aux villes et municipalités de se conformer et d'appliquer le règlement.

Analyse de la saison du déneigement

Nous sommes à compléter l'analyse de la saison de déneigement 2024-2025 afin de prendre connaissance de ce qui a bien été ou encore moins bien été dans le but de continuer d'améliorer ce service pour nos citoyens.

Travaux prévus prochainement

On veut souligner que nous sommes à refaire les fossés sur les chemins Bouffard ainsi que de Duclos à la Rocaille avant de débiter les travaux de **reprofilage** sur une partie du chemin Bouffard, qui inclus la réparation manuelle d'asphalte pour prolonger la durée de vie d'une autre partie du chemin et rechargement de gravier.

Retour sur les activités culturelles de juin

Nous avons eu dans le mois de juin les activités culturelles suivantes :

- Les Rencontres de Tristan avec la participation de M. Michel Jean. 54 personnes étaient présentes, ce qui a été suivi d'une discussion très intéressante avec le public.
- Le Coeur de Saint-Denis a souligné son 10^e anniversaire avec deux concerts dont plus de 200 personnes ont pu y assister. Il y a eu la remise de billets d'or aux membres fondateurs du Comité culturel ainsi que d'une remise de plantes (dahlias), cultivées par Jardin Pro, aux membres fondateurs de la chorale. Les deux concerts ont été captés et ces enregistrements feront l'objet d'un montage éventuel.

Activités culturelles pour juillet et août

- Vernissage de l'exposition d'été avec l'artiste : **Myuna Haristal** (Anaïs Vachon) le 11 juillet de 17 h 00 à 19 h 00 (Entrée libre).
- Parcours culturel éphémère, durant tout l'été, installé derrière l'aréna.
- Concours créatif avec des prix forts intéressants à gagner dont l'inscription se termine le 19 juillet à 23 h 59.
- Orford sur la route – récital de musique classique le 16 juillet, 19 h 30 au sous-sol de l'église.
- Ciné-dehors – Présentation du film Mlle Bottine le 9 août, 18 h 00 derrière le centre communautaire ou encore à l'église en cas de pluie.

Pour plus de détails, on vous invite à consulter le site du Comité culturel au culturesddb.ca ou encore à prendre une copie du document placé sur la table à l'entrée. Comme vous pouvez le constater, le comité culture est très actif à Saint-Denis-de-Brompton. Pour cette raison, on vous invite à participer en grand nombre à ses différentes activités

Mise à niveau du Parc Desjardins

Nous avons fait l'inauguration de la pumtrack et du terrain de basket le 26 juin dernier. La prochaine étape sera de refaire le terrain de tennis pour deux courts, avec l'ajout de trois terrains de pickleball et d'un mur de pratique. Les travaux devraient débuter au début septembre afin de ne pas affecter les activités pour les jeunes de notre camp de jour.

Fête nationale

La fête de la Saint-Jean a été également une réussite qui a permis à plusieurs de nos citoyens de se rassembler à notre parc pour festoyer et profiter des activités organisées. D'ailleurs, nous tenons à remercier le comité organisateur pour leur implication.